NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302007 - Grotte de la Denise

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302007

1.3 Appellation du site

Grotte de la Denise

1.4 Date de compilation

30/04/2001

1.5 Date d'actualisation

21/11/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582967

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,85556°

Latitude : 45,06028°

2.2 Superficie totale

58 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43089	ESPALY-SAINT-MARCEL
43152	POLIGNAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		11,33 *(19,53 %)*		G	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		9,14 *(15,76 %)*		G	A	C	A	A
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		3,13 *(5,4 %)*		G	A	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		1 *(1,72 %)*		G	C	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	0	4	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	0	1	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	C	B	C	B

M	1321	*Myotis emarginatus*	p	0	1	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	0	4	i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X				X	
M		*Hypsugo savii*			i	P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X				X	
M		*Myotis brandtii*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*			i	P	X				X	
P		*Cephalanthera damasonium*			i	P						X

P		*Euphorbia chamaesyce*			i	P			X			
P		*Gagea bohemica*			i	P			X			
P		*Gagea villosa*			i	P			X			
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Lilium martagon*			i	P						X
P		*Orobanche laevis*			i	P			X			
P		*Polycnemum arvense*			i	P			X			
P		*Polycnemum majus*			i	P			X			
P		*Vaccaria hispanica*			i	P			X			
P		*Xeranthemum inapertum*			i	P						X
P		*Carlina acanthifolia subsp. acanthifolia*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	16 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	20 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	21 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N19 : Forêts mixtes	29 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

Autres caractéristiques du site

Située en périphérie du Puy-en-Velay, cette colline volcanique de 58 hectares est à cheval sur les communes de Polignac et d'Espaly-Saint-Marcel.
Il s'agit de l'un des premiers espaces naturels en marge de l'agglomération. De ce fait, il est entouré d'habitations sur son flanc Est. Il est fortement fréquenté comme lieu de détente, la colline offrant un panorama exceptionnel sur le bassin du Puy-en-Velay.

L'agriculture est localisée sur la périphérie des autres flancs de la colline. Elle reste une agriculture périurbaine, faiblement implantée.

Quant à la partie sommitale du site, elle est concernée par des bois de Pins sylvestres.

Deux gîtes d'hibernation de chauves-souris sont localisés sur le site dont une grotte naturelle.
Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés au maintien des gîtes à chauves-souris (deux gîtes d'hibernation, gîtes de reproduction arboricoles potentiels) et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse (bois, prairie de fauche, pelouses sèches, haies...).

Trois problématiques concernent ce site:
- l'abandon de certaines espèces (forestiers, pelouses sèches)
- la fréquentation
- la destruction de certains habitats (aménagement, intensification des pratiques agricoles).

Vulnérabilité
: Parmi les enjeux majeurs du site, oncitera ceux liés au maintien des gîtes à chauves-souris (deux gîtes d'hibernation, gîtes de reproduction arboricoles potentiels) et aumaintien de la qualité de leurs territoires de chasse (bois, prairies de fauche, pelouses sèches, haies).

Trois problématiques concernent ce site :
- l'abandon de certains espaces (forestiers, pelouses sèches),
- la fréquentation,
- la destruction de certains habitats (aménagement, intensification des pratiques agricoles).

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 se caractérise par de nombreuses failles naturelles (failles du bois des Seigneurs) ou plus largement ouvertes (Grotte de la Denise).

La Grotte de la Denise est un souterrain d'origine naturelle. Il s'agit pour la région Auvergne, de l'une des très rares grottes.

Par ailleurs, le site est constitué de nombreux habitats ouverts d'intérêt communautaire (prairies de fauche, pelouses sèches, ...) et d'habitats forestiers originaux (parc d'agrément du XIXème siècle, bois de pins, boulanges) constituant des habitats de chasse pour les chauves-souris.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	94 %
Domaine communal	6 %

4.5 Documentation

LEGRAND R. CHEVROL B., 2010 - Document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation "grotte de la Denise" - Site Natura 2000 N° FR8302007 (72 pages)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	%
90	Autre protection	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Auvergne

Adresse : Moulin de la Croûte, Rue Léon Versepuy 63200 Riom

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302007
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548880/2010-document-d-objectifs-natura-2000-grotte-de-la-denise-fr8302007

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne - Convention de gestion, Existence d'un grillage de protection